



Club Nautique de Martigues et de l'Étang de Berre

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 9 JANVIER 2024

Membres présents :

DANIEL BRANCATO
GAETAN BURGIO
YVES CATANESE
BERNARD KOUROUYAN
LOUIS MAGLIANO
PATRICK MALLIA
GERARD PERODDI
JEROME PISCIONE

Absent excusé

JEAN PIERRE SCHULLER

ADMISSIONS SOCIETAIRE (fin de période probatoire de 2 ans)

- **Monsieur AGATE Didier** est admis sociétaire à partir du 1^{er} janvier 2024.
- **Monsieur PARDIES Aurélien** est admis sociétaire à partir du 1^{er} janvier 2024
- **Madame SOLITO Veronica** est admise sociétaire à partir du 1^{er} janvier 2024.

- **Monsieur FAGOT Jérôme** a terminé sa période probatoire de 2 ans.
Sa participation aux activités du Club est inexistante.
Le Comité Directeur a décidé de le passer en statut passager ordinaire au tarif passager pendant un an.

DEMANDE D'UN SOCIETAIRE

Monsieur BAUTISATA Philippe, sociétaire, a transmis un courrier au CNM, demandant le transfert de dossier au nom de son fils M BAUTISTA Jean Baptiste. Sa demande entre dans le cadre de l'Article 3 des Statuts du CNM, elle est acceptée.

Les bateaux mal entretenus et les « bateaux ventouses »

Des courriers recommandés seront transmis aux intéressés

Les précédents concessionnaires du Club House

Un chèque de 2 132.61 Euros est revenu impayé par 2 fois au CNM (facture EDF, gaz.....)

Le CLUB HOUSE

Le Comité Directeur a reçu le nouveau concessionnaire, Monsieur Jean Luc GIUSTINIANI

La réouverture du Club House est prévue le 1^{er} février 2024

De plus amples informations seront fournies avant l'ouverture, mais vous pouvez déjà retenir :

- Le lundi, le club house sera fermé, sauf s'il s'agit d'un jour férié
- Le menu type se composera d'entrées à volonté, 1 plat du jour, 1 dessert servi à l'assiette, ¼ de vin et 1 café pour 16 Euros.
- Le membre du Club qui sera accompagné d'invités bénéficiera de ce tarif pour ces invités.
- Il est donc vivement recommandé aux membres du club de mettre à jour leur carte de membre pour 2024 après le paiement de la cotisation pour bénéficier de ce tarif.
- Le plat du jour direct sera facturé 11.90 Euros aux membres du club.
- Pour les extérieurs, le repas sera facturé à 17 euros sans le vin ni le café.

LA PORTE D'ACCES AU CLUB HOUSE

Elle sera changée contre une porte en aluminium laqué blanc. La commande est passée

CAMERA DE SURVEILLANCE

L'onduleur qui permet de maintenir les caméras opérationnelles même en cas de coupure de courant a grillé. Un onduleur dont l'autonomie est adaptée à la vingtaine de caméras de surveillance disposée au CNM sera acheté rapidement

LA PANNE D ACCUEIL

Le Club n'accueillera plus les bateaux de passage.

La gestion des bateaux qui arrivent à toute heure sans se présenter au bureau et repartent « sur la pointe des pieds » sans régler leurs nuitées devient trop problématique.

Nous le signalerons dans le Bloc marine 2025.

LE LOTO DU 14 JANVIER 2024

Il débutera à 14h 30 sous le chapiteau chauffé du CNM

La couronne des rois sera partagée lors de la pause gourmande qui sera proposée vers 16h

ROLE ET RESPECT DES FONCTIONS DES MEMBRES DU CD

Chaque membre du CD occupe une fonction au sein du Comité

Il est rappelé à chaque membre d'être attentif à ne pas empiéter sur les fonctions de ses collègues.

REUNION « Venise n'est pas qu'en Italie » Construction de la gondole

La 1^{ère} réunion de coordination aura lieu vendredi 26 janvier 2024 à 18h au club house.

Aussi toutes celles et ceux qui souhaitent apporter leur contribution pour relever ce challenge sont attendues à cette réunion.

Nous vous rappelons que nous recherchons des compétences manuelles certaines.

Le Président
Gérard PERODDI



Le Secrétaire général
Patrick MALLIA

